

Axe 4 UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE



METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE POLITIQUE, TECHNIQUE ET PARTICIPATIVE DU PROJET

- Constituer un Comité de pilotage du projet « Vers une ambition Grand Site pour la Vallée de la Truyère » ;
- Constituer un Comité technique ;
- Organiser annuellement « Les Rencontres de la Truyère ».



ASSURER L'ANIMATION ET LA COORDINATION DU PROJET

- Pérenniser le poste de Cheffe de projet « Valorisation de la Vallée de la Truyère » ;
- Assurer la mise en œuvre des actions du projet ;
- Déposer une note d'intention pour la demande d'entrée en Opération Grand Site ;
- Assister aux instances techniques des projets menés par les partenaires.

VALORISATION DE LA VALLÉE DE LA TRUYÈRE

SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS

La Vallée de la Truyère, véritable site identitaire de Saint-Flour Communauté, occupe une place prépondérante au cœur du projet de territoire 2021-2026 élaboré par les élus.

Dans la continuité d'un important travail mené en collaboration avec ses partenaires, Saint-Flour Communauté est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt* « Territoires de Lacs du Massif Central » depuis 2021. La Communauté de communes est ainsi accompagnée dans la construction d'une stratégie touristique intégrée et concertée, plaçant les lacs au cœur de sa dynamique de développement.

Saint-Flour Communauté bénéficie d'une aide financière lui permettant de se doter d'une ingénierie interne dont la mission consiste à réaliser un diagnostic du territoire, organiser une concertation et définir par un plan d'actions une stratégie de développement et de valorisation des lacs de la Truyère cantalienne : Grandval, Lanau et Sarrans. C'est dans ce cadre que les premières « Rencontres de la Truyère » ont été organisées en novembre 2022 pour présenter les résultats du diagnostic et associer tous les acteurs locaux à la construction de cette stratégie par le biais d'ateliers participatifs.

À partir des enjeux identifiés dans le diagnostic et des propositions d'actions formulées par les participants aux ateliers, Saint-Flour Communauté a construit un plan d'actions, organisé en 4 axes, lui permettant de déployer sa stratégie et son projet d'Ambition Grand Site pour la Vallée de la Truyère.

Ce document vous présente de façon synthétique le plan d'actions issu de ce travail.

Céline Charriaud
Présidente de
Saint-Flour Communauté

Guy Clavilier
Conseiller communautaire délégué
au Projet Grand Site de France Truyère

Contact :

Emma Hofstetter
Cheffe de projet
Valorisation de la Vallée
de la Truyère

04 71 60 69 94
e.hofstetter@saintflourco.fr

Partenaires



Les communes de la Vallée de la Truyère :

Anglards-de-Saint-Flour, Alleuze, Chaliers, Chaudes-Aigues, Espinasse, Fridefont, Lieutadès, Maurines, Neuvéglise-sur-Truyère, Paulhenc, Ruynes-en-Margeride, Saint-Georges, Sainte-Marie, Saint-Martial, Val d'Arcomie.

Financé par



« Territoires de Lacs » financé par



* Appel à projets

Axe 1 PRÉSERVER ET VALORISER DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE



1.1 VEILLER À LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA BIODIVERSITÉ

- Réaliser le suivi et l'inventaire des populations d'oiseaux, notamment des rapaces, du site Natura 2000 des Gorges de la Truyère ;
- Réaliser les actions liées au fonctionnement des cours d'eau et à la préservation de la biodiversité et des habitats du Contrat de Progrès Territorial des Affluents de la Truyère ;
- Reconquérir les déprises agricoles pour lutter contre la fermeture des milieux ;
- Accompagner la stratégie foncière locale du Conservatoire du Littoral pour le lac de Grandval.



1.2 ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

- Réaliser les actions liées à la gestion de la ressource en eau du Contrat de Progrès Territorial des Affluents de la Truyère ;
- Coordonner la définition du nouveau modèle de gouvernance du bassin versant de la Truyère ;
- Initier un travail partenarial avec des chercheurs/universités autour de la problématique des cyanobactéries ;
- Pérenniser la côte minimale* du Lac de Grandval dans le cadre de la convention avec EDF Hydro Lot-Truyère et le Syndicat Mixte Garabit-Grandval.

*Niveau minimum de l'eau



1.3 METTRE EN LUMIÈRE LA DIVERSITÉ PATRIMONIALE DE LA VALLÉE

- Élaborer le schéma d'interprétation des patrimoines des « Gorges et Vallée de la Truyère » ;
- Finaliser le travail autour des Mémoires de Grandval ;
- Définir avec EDF Hydro Lot-Truyère les actions de valorisation autour de la production énergétique et du patrimoine industriel ;
- Poursuivre le travail de valorisation du Viaduc de Garabit.

Axe 2 ORGANISER L'ACCUEIL ET LA DÉCOUVERTE DU SITE



2.1 FAIRE CONNAÎTRE POUR ATTIRER ET FAIRE DÉCOUVRIR LES « GORGES ET VALLÉE DE LA TRUYÈRE »

- Renforcer la valorisation du site dans les supports de communication ;
- Créer des supports de communication dédiés à la découverte des « Génies de la Truyère » : carte touristique et chasse au trésor géante ;
- Construire et définir « l'Expérience Truyère » ;
- Faire de l'aire d'autoroute du Viaduc de Garabit une véritable vitrine du territoire.



2.2 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE MOBILITÉS DOUCES

- Concevoir, aménager et valoriser la boucle cyclo-touristique de la vallée ;
- Étudier la faisabilité d'une navette électrique sur le secteur de Chaudes-Aigues/Lanau ;
- Étudier la possibilité de développer des dessertes saisonnières vers les sites emblématiques et de loisirs ;
- Améliorer la multimodalité et développer la pratique des mobilités partagées ;
- Participer au projet LocO'Brac du Parc Naturel Régional de l'Aubrac.



2.3 AMÉNAGER LES ABORDS DU VIADUC DE GARABIT

- Finaliser le travail de concertation de stratégie foncière avec les propriétaires fonciers et le Conservatoire du Littoral ;
- Créer un espace de stationnements, des belvédères et un cheminement piéton ;
- Suivre l'enfouissement des lignes électriques autour du Viaduc.



2.4 GÉRER LE GUIDAGE ET LA FRÉQUENTATION DES VISITEURS

- Déployer une Signalisation d'Information Locale sur les communes de la Truyère ;
- Suivre la fréquentation touristique en lien avec Cantal Destination.

Axe 3 ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET LOCALE À L'ANNÉE



3.1 INITIER L'ORGANISATION DE TEMPS ÉVÈNEMENTIELS À DESTINATION DES HABITANTS ET DES VISITEURS

- Définir une stratégie événementielle ;
- Organiser une première édition de la « Fête de la Truyère » ;
- Proposer des interventions de sensibilisation à l'environnement sur les manifestations déjà en place ;
- Accompagner les organisateurs d'événements dans leur démarche.



3.2 ACCOMPAGNER LES SOCIO-PROFESSIONNELS VERS UNE OFFRE TOURISTIQUE DURABLE

- Animer le réseau de socio-professionnels ;
- Organiser des temps de formation sur les enjeux environnementaux à destination des acteurs touristiques ;
- Organiser un Eductour « Gorges et Vallée de la Truyère » pour les professionnels du territoire mais aussi ceux des territoires voisins ;
- Sensibiliser les professionnels au tourisme durable et tendre vers une transition des acteurs (éco labels...).



3.3 ACCOMPAGNER ET RENFORCER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

- Accompagner les bases nautiques de la Truyère en lien avec le Syndicat Mixte Garabit-Grandval ;
- Suivre le travail autour des pratiques verticales, dont l'escalade, en lien avec le Conseil départemental et le Parc Naturel Régional de l'Aubrac ;
- Définir un plan d'adaptation et de diversification de l'offre autour des activités aquatiques ;
- Valoriser et qualifier l'offre de randonnées et d'itinérance.



3.4 ACCOMPAGNER LA QUALIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

- Finaliser le diagnostic des hébergements touristiques du territoire ;
- Accompagner les porteurs de projets en lien avec le service de conciergerie du Conseil départemental et l'Office de tourisme intercommunal des Pays de Saint-Flour ;
- Favoriser la qualification de l'offre d'hébergements touristiques ;
- Étudier les potentialités de développement de nouvelles formes d'hébergements touristiques.

Axe 4

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE